

# ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(03)/ST/120  
13 septembre 2003

(03-4908)

---

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE  
Cinquième session  
Cancún, 10 - 14 septembre 2003

Original: anglais

## DOMINIQUE

Déclaration de S.E. M. Francis Osborne Riviere  
Ministre des affaires étrangères, du commerce et de la commercialisation

Nous avons mis en route quelque chose de très important il y a deux ans, la dernière fois que nous nous sommes réunis. Nous avons commencé à donner espoir, réconfort et confiance aux pays les plus petits, les plus faibles et les plus pauvres, ainsi que les plus vulnérables et les plus marginalisés d'entre nous, qui ont pensé pouvoir tirer de l'OMC et de son système commercial multilatéral les avantages espérés et promis depuis longtemps. Cela s'est appelé le Programme de

Les préférences commerciales ont joué et continuent à jouer un rôle important dans le développement économique des petits pays. La Dominique, comme ses partenaires de la CARICOM, souffre encore des déséconomies d'échelle et d'autres handicaps qui font qu'il lui est difficile, voire impossible, de soutenir la concurrence dans des conditions d'égalité sur le marché mondial. Cela signifie que pour l'instant, et dans un avenir prévisible, notre survie continuera de dépendre dans une très large mesure des préférences. Les préférences commerciales de longue date doivent donc être maintenues et garanties dans le système commercial multilatéral. Les règles doivent être souples afin de permettre l'octroi de ces préférences et des exemptions doivent être accordées en fonction des besoins spéciaux en matière de développement. La Dominique est particulièrement préoccupée par l'érosion des marges préférentielles qu'entraîneront de nouveaux engagements de réduction tarifaire des pays développés. Il sera donc vital de mettre en place des mécanismes de compensation ou autres mécanismes appropriés afin de remédier à cette situation.

Les droits de douane prélevés à la frontière constituent la source de recettes fiscales la plus importante pour l'État dominiquais. Les droits à la frontière représentent plus de 50 pour cent des recettes courantes de la Dominique. Du fait des nouvelles réductions des droits de douane, devant finalement conduire à leur élimination, la Dominique se trouve aux prises avec un problème fiscal grave et peut-être insurmontable. La notion de l'asymétrie ou d'une réciprocité qui ne soit pas totale dans les engagements de réduction présente une importance vitale pour la Dominique. Nous sommes attachés au principe de la libéralisation commerci

Avant de conclure, je m'associe aux autres orateurs qui ont souhaité la bienvenue au Cambodge et au Népal, les Membres les plus récents de l'OMC.

Je voudrais aussi saisir cette occasion pour remercier le gouvernement et le peuple mexicains et la ville de Cancún de leur hospitalité à l'occasion de la cinquième Conférence ministérielle de l'OMC.

---